

# LE COURRIER DE L'IFMA



#18 • novembre 2011

Le magazine d'information de l'Institut Français de Mécanique Avancée

## P. 2-3 INSTITUTIONNEL

- Édito
- L'IFMA passe à l'autonomie
- Film IFMA
- L'accessibilité
- Évolution du système d'information

## P. 3 FONDATION

- Collège des Fondateurs

## FORMATIONS

- ## P. 4-5
- Bilan de rentrée
  - Formation ingénieur IFMA

## P. 6 RELATIONS INDUSTRIELLES

- Campagne Taxe d'Apprentissage 2012
- Colloque AIP PRIMECA

## P. 7 RECHERCHE

- Université d'été KIT
- Investissements d'avenir
- Institut Pascal

## P.8 VIE ÉTUDIANTE

- RDD 2011

## ANCIENS

- Thibault GERMAIN



## ÉDITORIAL

Un second semestre 2011 riche en événements.

Après une rentrée sous les meilleurs signes avec une nouvelle promotion forte de 163 élèves pour 158 places et 14 apprentis pour 12 places, le journal officiel du 30 octobre a officialisé notre passage aux responsabilités et compétences élargies au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Ces bonnes nouvelles font suite à une évaluation par l'AERES de l'établissement très satisfaisante, du projet d'Institut Pascal, Unité mixte de recherche CNRS, UBP, IFMA évalué A, de l'école doctorale sciences pour l'ingénieur pour laquelle l'IFMA est partenaire évaluée A+ et du master de recherche commun UBP et IFMA évalué A.

L'IFMA est aussi partenaire du laboratoire d'excellence Imobs3 et de l'équipement d'excellence Robotex. Une reconnaissance de l'activité de recherche de l'IFMA en robotique, système de production et matériaux que nous devons consolider lors du prochain contrat quinquennal.

Tout cela n'aurait pas pu être réalisé sans l'engagement de tous les personnels et partenaires.  
Merci à tous et à chacun.

L'IFMA, une ambition en marche depuis 1991.



*Advancing  
together*

Pr. Pascal RAY  
Directeur de l'IFMA

## L'IFMA PASSE à l'autonomie

Vendredi 7 octobre, Monsieur Laurent Wauquiez, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé la liste des établissements d'enseignement supérieur qui passe aux responsabilités et compétences élargies au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 : l'IFMA en fait partie.

La préparation de ce passage à l'autonomie a débuté par un engagement du conseil d'administration en octobre 2008 avec un vote à l'unanimité sur la démarche. Le lancement a été effectif en septembre 2009 avec la mise en place d'un groupe de travail avec en parallèle un travail de mise en œuvre d'une démarche qualité pour obtenir la certification ISO9001 au printemps 2012. Une auto-évaluation a été faite avec l'appui de la CDEFI et le kit élaboré conjointement par l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche et la CDEFI.

L'évaluation de l'établissement s'est faite sur 5 volets : Pilotage, Finance, Ressources Humaines, Patrimoine, Système d'Information. L'audit par l'inspection générale a lieu en septembre 2010 à l'IFMA. Chacun des groupes de travail a été audité. Un rapport a été établi en novembre 2010 avec des recommandations.

Un processus long qui a permis de mieux structurer l'établissement, de réfléchir à son fonctionnement avec une évaluation des forces et faiblesses. Le résultat de l'audit, favorable à notre passage à l'autonomie, nous a permis de construire un plan stratégique sur la période 2012-2016 qui se traduit annuellement en un plan de progrès avec des objectifs et des indicateurs de suivi. Ce travail a permis d'associer l'ensemble du personnel à la démarche d'obtention de cette autonomie.

L'IFMA doit maintenant négocier sa masse salariale et espère obtenir les moyens pour conduire une politique indemnitaire pour les personnels basée sur des objectifs et une évaluation des résultats.



Il est aussi important pour l'établissement de pouvoir obtenir un plafond d'emplois suffisant pour conduire les projets de développements comme le rapport de l'AERES l'a souligné.

### À propos de la loi sur l'autonomie

La loi LRU d'août 2007 a attribué aux universités des responsabilités nouvelles, qui sont pour certaines, exercées depuis l'entrée en vigueur de la loi. Le passage aux responsabilités et compétences élargies doit être fait avant 2012.

Ce passage à l'autonomie concerne la gestion des ressources humaines et la gestion financière et nécessite une adaptation du pilotage et du système d'information.

## FILM IFMA

À l'occasion des 20 ans de l'IFMA, un film présentant l'école a été réalisé au mois de juin dernier.

Réalisé par une société de production clermontoise, Brain, ce film a choisi de mettre en avant les étudiants en leur en donnant la parole. À travers 3 témoignages, ce film de 3 minutes veut véhiculer une image dynamique, tournée vers l'extérieur, sans oublier la forte valeur ajoutée technologique qui est une force de l'IFMA.

Ce film a pour ambition de promouvoir l'image de l'IFMA auprès des élèves de classes préparatoires scientifiques, des partenaires, mais aussi une diffusion internationale puisqu'il en existe une version anglaise. Enfin, ce film a pour vocation de donner une autre image de la mécanique, et plus largement de l'industrie, en n'hésitant pas à faire appel à des effets spéciaux pour moderniser le traitement de l'image.



## L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la mise en application de la Loi de 2005, **"Loi Handicap pour l'égalité des droits et des chances"**, l'IFMA a entrepris depuis 3 mois des travaux sur l'accessibilité du bâtiment. 2 arrêtés de 2005 et de 2007 ont donné pour obligation aux établissements recevant du public d'être accessibles aux personnes handicapées.

Suite à ces différents textes, un diagnostic handicapé a été réalisé en octobre 2008 par un bureau de contrôle. Ce diagnostic a permis d'intégrer cette notion d'accessibilité au schéma directeur immobilier en septembre 2009 ainsi qu'au plan pluriannuel d'investissement établi sur 6 ans. L'enveloppe globale, pour ces travaux, est de 350 000 €, enveloppe prise de l'IFMA. Cet engagement financier sur le budget propre de l'IFMA montre bien une réelle volonté de l'école de s'impliquer sur ce dossier important.

La première tranche des travaux vient donc de commencer à l'IFMA. Elle concerne l'accessibilité depuis l'extérieur.

- Des travaux d'éclairage (améliorer le niveau d'éclairage entre la voie publique et l'établissement)
- La mise en place de bandes podotactiles (visuelles et tactiles)
- Le fléchage des accès handicapés et places de stationnement réservés

Sur ce projet, l'IFMA assure la maîtrise d'ouvrage en faisant appel à 3 entreprises locales, et le service du patrimoine de l'école assure la maîtrise d'œuvre.

## ÉVOLUTION du système d'information

L'IFMA est doté depuis 2001 d'un logiciel qui permet de gérer une partie de la scolarité avec les dossiers des élèves et les emplois du temps. Ce logiciel comporte également une partie "entreprises" qui permet de gérer les stages et projets, la taxe d'apprentissage et de faire du publipostage pour différentes occasions comme les visites d'usines, les journées portes ouvertes ou les envois de plaquettes du concours de l'IFMA aux lycées, C.I.O....etc.

Au sein de l'IFMA, de nombreux tableaux excel et bases de données se juxtaposent. Suite à l'évaluation de l'IGAENR en octobre 2010, il a été mis en exergue la nécessité d'urbaniser le système d'information et de mettre en cohérence l'ensemble de nos logiciels et de nos bases de données. Un cahier des charges a donc été rédigé afin d'établir les besoins de l'IFMA pour ce nouveau système d'information.

Les services suivants ont été interviewés : le SERI, la Direction, le service financier, les ressources humaines, le patrimoine, la direction des relations industrielles et enfin les enseignants responsables de pôles. À l'issue de la rédaction de ce cahier des charges, un appel d'offres a été publié. 5 candidatures ont été réceptionnées et toutes les sociétés ont été auditées.

La solution retenue permettra de nouvelles fonctionnalités avec notamment :

- La gestion des enseignants et le calcul à partir de l'emploi du temps des heures complémentaires
- La consultation du dossier de chaque élève (bulletin de notes, parcours...) sur le web. Chaque élève pourra consulter son propre dossier et les enseignants pourront également avoir accès aux parcours des élèves.
- La gestion des notes et des tableaux de jury.

La mise en route de ce nouveau logiciel va se faire par module. Le premier sera lancé en février 2012 avec une mise en route opérationnelle de tout le logiciel pour la rentrée 2012. Cette réflexion est également l'occasion de mettre à jour un certain nombre de données, de fichiers afin de répondre au mieux aux attentes de chaque service.

## COLLÈGE

### des Fondateurs

Le collège des Fondateurs de la Fondation IFMA a eu lieu le jeudi 26 mai 2011

M. Stéphane Cousté, Directeur des Usines Volvic, a reçu de façon très conviviale le Collège des Fondateurs et nous a fait partager sa passion pour son métier lors d'une présentation du site de Volvic et de son écosystème.

La matinée a été consacrée à la visite du site de la Source Volvic (l'impluvium) et de l'usine d'embouteillage des eaux de Volvic (usine du Chancet 1).

L'après midi a été consacrée à la réunion du Collège des Fondateurs. Après la réunion statutaire et l'approbation du procès verbal du Collège 2010, un Fondateur a été élu au Conseil d'administration. La suite de la réunion a été consacrée à des informations sur l'IFMA. Un point a été notamment fait sur la démarche qualité engagée à l'IFMA. Enfin, M. David Turner, Directeur des relations internationales, a présenté la politique des relations internationales à l'IFMA et la volonté de déployer la collaboration avec Michelin à d'autres entreprises de la Fondation.





## Double diplôme avec l'ESC Clermont • 10 élèves

10 élèves ont choisi d'effectuer une année de césure à l'Ecole Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand. Cette césure prend place entre la deuxième et la troisième année. Ces élèves reviendront à l'IFMA en septembre 2012 pour continuer leur scolarité en troisième année.

À l'issue d'un projet industriel de fin d'études dont le sujet devra intégrer les thématiques de l'IFMA et de l'ESC, ils recevront un double diplôme : ingénieur IFMA et master en management de l'ESC Clermont.



ingénieur IFMA, spécialité génie industriel, en partenariat avec l'ITII d'Auvergne, par alternance

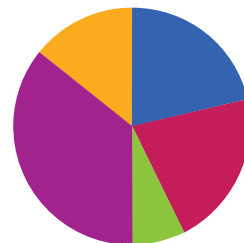
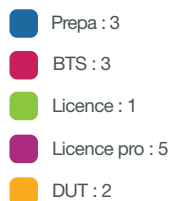
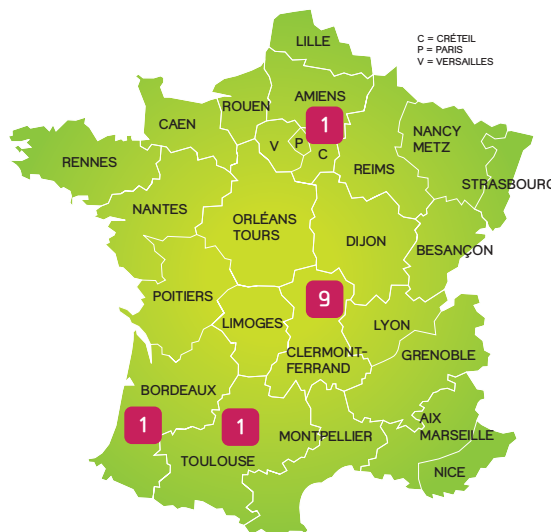
## 1<sup>ère</sup> année (6<sup>ème</sup> promotion) • 14 apprentis

### • Résultats du concours 2011 Voie D

	Voie D 2011	Voie D 2010	Voie D 2009	Voie D 2008	Voie D 2007
<b>Nombre de places</b>	12	12	12	12	12
<b>Inscrits au concours</b>	43	44	45	47	45
<b>Admissibles</b>	30	28	35	30	22
<b>Venus à l'oral</b>	24	25	25	24	19
<b>Classés</b>	18	21	18	18	16
<b>ADMIS</b>	14	14	11	14	13

Cette année nous avons organisé 2 journées d'oral afin de permettre aux candidats ayant des autres épreuves de pouvoir passer tout de même le concours.

## • Origines des élèves géographique et académique



### • Entreprises d'accueil

- MSD, Riom
- DON FOSTER, St Germain des Fossés
- FD MECANIQUE INDUSTRIE, Thiers
- BACACIER, Aigueperse
- AUBERT ET DUVAL- Ancizes
- VALEO, Issoire
- PCI SEM, Saint Etienne
- LEONI, Montigny le Bretonneux
- QUALI COSMETICS, Aurillac
- VALEO, Issoire
- AUBERT ET DUVAL, Ancizes
- EDF, Bourget du Lac
- SAGEM SAFRAN, Montluçon
- SNCF, Marseille

## 2<sup>ème</sup> année (6<sup>ème</sup> promotion) • 14 apprentis • 2 stagiaires formation continue

À l'issue des rattrapages de 1<sup>ère</sup> année, tous les apprentis-ingénieurs passent en année supérieure.

• **Entreprises d'accueil** : CAP VICHY et BIO RAD VERDOT SAS Riom. La 3<sup>ème</sup> personne n'a pas pu trouver les financements nécessaires pour cette formation.

• **Déroulement de la scolarité** : Les 16 alternants de 2<sup>ème</sup> année sont rentrés le 5 septembre 2011. Leur cycle d'alternance sera sur cette 2<sup>ème</sup> année d'une semaine en entreprise et d'une semaine à l'IFMA. Les alternants de 2<sup>ème</sup> année ont présenté le 06 octobre le travail qu'ils ont effectué durant leur période d'été.

## 3<sup>ème</sup> année (5<sup>ème</sup> promotion) • 10 apprentis

À l'issue des rattrapages de 2<sup>ème</sup> année, tous les élèves passent en année supérieure.

Les 10 élèves de 3<sup>ème</sup> année, rentrés le 5 septembre 2011, effectuent actuellement le semestre 5 à temps plein à l'IFMA, avec une interruption de 8 semaines correspondant à leur stage à l'étranger. L'ensemble des élèves présenteront le travail qu'ils ont effectué durant leur période d'été le 13 octobre.

Ils préparent actuellement leur séjour à l'étranger qui débutera le 24 octobre 2011 pour 8 semaines et qu'ils nous présenteront le 19 janvier 2012. A cette date, tous ont trouvé une entreprise d'accueil. Ils passeront le TOEIC le 5 janvier 2012

## 4<sup>ème</sup> promotion • 13 apprentis • 2 stagiaires de formation continue

Les 15 alternants ont tous obtenu un score au TOEIC supérieur à 750 pour les apprentis et 650 pour les formations continues.

Le jury de diplôme aura lieu début octobre.

Au vue des informations que nous connaissons à cette date, 14 d'entre eux ont un emploi en CDI.

## CAMPAGNE

de la Taxe  
d'Apprentissage 2012

La campagne de versement de la taxe d'apprentissage 2011 va démarrer en tout début d'année.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'IFMA vous soutiendrez les projets de notre école et vous participerez à la formation de vos futurs collaborateurs. Participez grâce à votre taxe d'apprentissage à la renommée et au développement de l'IFMA.

Au-delà de la taxe d'apprentissage, l'IFMA est au service des entreprises et vous pouvez nous solliciter pour :

- accueillir les élèves-ingénieurs dans le cadre de stage de production, stages assistants d'ingénieurs ou de projets de fin d'études
- faire appel aux apprentis-ingénieurs dans le cadre d'une formation par alternance
- recruter les ingénieurs diplômés de l'école
- participer à nos journées scientifiques et techniques (industriels – élèves ingénieurs – enseignants) et à nos colloques
- bénéficier de l'expertise de nos laboratoires de recherche (mécanique probabiliste des structures – matériaux et structures – machines, mécanismes et systèmes, systèmes de production...).

## COLLOQUE

AIP-PRIMECA Mont-Dore  
du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011

L'IFMA et le pôle AIP-PRIMECA Auvergne ont organisé le colloque national du réseau AIP-PRIMECA au Mont-Dore du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011. Cette manifestation, qui se tient tous les deux ans, a pour objectif de faire le point sur les avancées techniques et scientifiques dans des domaines qui vont de la conception à la production des biens et des services.

C'est la première fois que l'organisation de cette manifestation revient au pôle auvergnat qui en a profité pour la faire tenir au Mont-Dore et rompre avec une tradition de plus de 15 ans qui consistait à l'organiser à La Plagne. Le colloque était un grand succès.

### Les thèmes qui ont été le plus souvent abordés par les intervenants sont :

- Méthodologie de conception et d'innovation des produits, des procédés et des systèmes
- Conception collaborative des produits et des systèmes de production,
- Maquette numérique
- Développement durable et Eco-conception
- Dimensionnement en conception de produits et/ou des moyens de production,
- Gestion de production et logistique
- Robotique et systèmes mécatroniques
- Maintenance et sûreté de fonctionnement
- Ingénierie Système

Le lieu de la conférence, le village de vacances La Prade Haute, s'est révélé un très bon choix pour offrir une ambiance de travail et d'échange agréable. La plus part des participants ont plébiscité le lieu et se sont donné rendez-vous au même endroit pour organiser la prochaine session.

Ce sera alors le tour des collègues toulousains pour assurer l'organisation.

### Rappel

*"Le réseau AIP-PRIMECA national est composé de 9 pôles régionaux et regroupe une quarantaine d'établissements d'enseignement supérieur. Le réseau a pour mission de fédérer les moyens et les compétences pour la formation, la recherche et le transfert de technologie dans les domaines de la mécanique et de la production."*

*Il contribue à coordonner les activités des différents établissements et les fait travailler sur le triptyque "Formation, Recherche, Industrie" pour une meilleure visibilité nationale et internationale. Le Pôle régional AIP-PRIMECA Auvergne membre du réseau national est composé de l'Université Blaise Pascal, l'Université Auvergne et l'IFMA et il est structuré sur trois sites : l'IUT de Montluçon, l'IUT de Clermont-Ferrand et l'IFMA".*

Khalid KOUISS

Directeur du pôle AIP-Priméca Auvergne





L'école d'été franco-allemande sur le thème de la **quantification des incertitudes en mécanique et sciences des matériaux** s'est déroulée à Hohenwart en Allemagne du 22 au 26 août 2011.

Cette école était organisée à l'initiative de Carsten Proppe de l'Institut für Technische Mechanik (KIT) à Karlsruhe et de Jean-Marc Bourinet de l'IFMA et bénéficiait du soutien financier de l'Université Franco-Allemande (UFA/DFH) et de l'Association Française de Mécanique (AFM), groupe scientifique et technique Mécanique Probabiliste des Matériaux et des Structures.

Les cours ont été dispensés par des chercheurs essentiellement français et allemands à un groupe de 38 participants d'origines diverses, allemande et française essentiellement, mais également espagnole, anglaise, portugaise et brésilienne. Ces cours se sont déroulés dans une ambiance studieuse et détendue, dans un cadre agréable en bordure de forêt noire invitant aux discussions et échanges d'idées hors du cadre des cours.

Une visite de Strasbourg suivie d'un dîner en ville a également permis aux participants de profiter d'un moment de détente en milieu de semaine.

L'école d'été a reçu la visite de M. Otto Theodor Iancu, Président de l'UFA/DFH. Lors de son discours de clôture, M. Iancu a rappelé l'importance de tels événements stimulant la recherche franco-allemande et il a invité les organisateurs de cette école d'été à réitérer ce type d'initiative. Un nouveau projet d'école d'été cette fois-ci en France a d'ores et déjà été évoqué. La mise en place d'une école doctorale franco-allemande sur la thématique des incertitudes est également un projet qui a été discuté entre les intervenants et qui pourrait créer un lien fort entre les chercheurs français et allemands sur cette thématique.



### RoboTex, Equipement d'excellence

RoboTex est un réseau national de plateformes robotiques d'excellence composé de 15 laboratoires et structuré en cinq sous réseaux thématiques : la robotique humanoïde, la robotique médicale, la robotique mobile, la micro et nanorobotique et la robotique de production. Son but est de faire émerger une infrastructure cohérente d'équipements techniques ainsi qu'une expertise scientifique et technologique associée afin de :

- favoriser des actions de recherche s'appuyant sur des projets collaboratifs entre équipes scientifiques et techniques, laboratoires et entreprises ;
- faciliter l'acquisition et l'accès à de gros équipements et à des terrains d'expérimentation ;
- accroître la visibilité de la robotique française et son rayonnement international ;
- accroître la compétitivité de nos entreprises : le tissu industriel français en robotique se caractérise par quelques grands groupes et un nombre non négligeable de jeunes entreprises innovantes, mais fragiles de par leur taille et la nature d'un marché encore émergent, notamment dans la robotique de service.

L'Institut Pascal est membre de RoboTex et le Centre de Transfert Technologique de l'IFMA, un des nœuds de robotique de production du réseau.

### IMoBS3, Laboratoire d'Excellence

IMoBS3 est un consortium de 7 laboratoires partenaires dont l'Institut Pascal, adossés à l'UBP, le CNRS, l'IFMA, le CEMAGREF, l'ENSCCF et le CETE de Lyon, qui ambitionne de devenir sous 10 ans un centre international de référence pour la mobilité des personnes, des biens et des machines. A l'interface des champs disciplinaires de ces laboratoires et en jouant sur le tryptique recherche formation - valorisation, le consortium s'est fixé trois challenges ambitieux :

- la mise sur le marché de véhicules et de machines spécifiques répondant à des marchés de niche à très forte valeur ajoutée ;
- la réalisation de systèmes de supervision novateurs, permettant la gestion optimisée d'une flotte de véhicules ou de machines ;
- la mise au point de procédés de production de bioénergie.

Ces trois défis devraient mobiliser 300 personnes dont les enseignants-chercheurs de l'IFMA. IMoBS3 repose sur de nombreux atouts dont notamment la complémentarité, pour l'un des défis, avec le pôle de compétitivité ViaMéca et le projet RoboTex visant la structuration des plateformes robotiques françaises.

L'IFMA est établissement partenaire d'IMoBS3



L'Institut Pascal (Unité Mixte de Recherche) est une nouvelle entité structurant à Clermont-Ferrand, les forces de recherche dans le domaine de l'Ingénierie et des Systèmes.

Sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2012 matérialise la volonté collective du site clermontois de renforcer les thématiques de ce domaine scientifique afin d'atteindre une masse critique pour être lisible au plan national et international.

L'Institut Pascal (IP) résulte du regroupement de trois unités, Le LASMEA, le LaMI et le LGCB. Il est structuré en 4 axes (Mécanique, Matériaux et Structures (MMS), Image, Systèmes de Perception, Robotique (ISPR), Génie des Procédés, Énergétique et Biosystèmes (GePEB), et Photonique, Ondes, Nano-matériaux (PHOTON)) et un programme transversal comportant 5 actions.

L'Institut Pascal est une unité pluridisciplinaire, composé de 130 enseignants-chercheurs et chercheurs, 30 personnels Ingénieurs, Techniciens et Administratifs et 140 doctorants et post doctorants.

Les tutelles de cette nouvelle unité mixte de recherche sont l'Université Blaise Pascal, le CNRS et l'IFMA.

Samedi 2 Juillet 2011 l'IFMA a diplômé à Polydôme, sous le parrainage de Mme Elizabeth Ducottet, Présidente du groupe THUASNE, 178 élèves ingénieurs (formation initiale et formation par alternance).

Cette cérémonie, véritable porte d'entrée pour les élèves ingénieurs vers le monde du travail, marque une véritable étape dans la vie de nos étudiants. Pour Mme Ducottet, parrainer cette 17<sup>ème</sup> promotion, est à la fois un honneur et un engagement à promouvoir les valeurs portées par l'IFMA.

Lors de cette cérémonie ont été également remis le prix de la Fondation IFMA à 3 élèves ingénieurs qui se sont particulièrement illustrés pendant leurs études à l'IFMA. C'est M. René Zingraff, Président de la Fondation IFMA, qui a présidé cette remise de prix, dont le lauréat était M. Xavier Montchamp, diplômé de l'IFMA par la voie de l'apprentissage.

### Son projet de fin d'étude avait comme thème : Ingénieur d'études méthodes.

Serinox SN, Thiers (63) a accueilli cet étudiant. Ses missions au sein de l'entreprise :

- Substitution des nuances d'inox austénitiques en emboutissage
- Amélioration continue : 5S, SMED, AMDEC processus
- Innovation en formage : conception outillages, lubrification sèche et végétale
- Prototypage et industrialisation des nouveaux projets Otis

Deux autres prix ont été remis :

- le 1<sup>er</sup> accessit remis par M. Paul Morgen (Aubert et Duval) à Delphine Ouvray, pour son projet de fin d'étude chez Vossloh Cogifer. Le sujet de son projet de fin d'étude : Aménagement d'un poste de montage d'aiguillages.
- le 2<sup>ème</sup> accessit remis par Mme Valérie Mazza, Directeur de la recherche de Limagrain à Antoine Frey, pour son projet de fin d'étude chez Aalborg Havn, avec comme sujet Simulation d'un entrepôt de Cross Docking.



### Thibault GERMAIN • étudiant en 3<sup>ème</sup> année à l'IFMA, revient d'une année de césure passée à l'ESC Clermont.

C'est lors de stage de fin de deuxième année à l'AIA, que Thibault GERMAIN, étudiant du Pôle SIL de l'IFMA, a eu l'idée de développer un nouveau concept. Il a eu l'idée de détourner l'usage d'une machine à commande numérique pour faire des tableaux usinés à partir d'une photo.

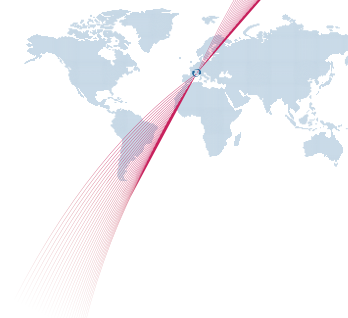
L'année d'étude à l'ESC Clermont a été particulièrement profitable à cet étudiant, qui a pu bénéficier des conseils de 6 professionnels de la création d'entreprise regroupé au sein d'un incubateur.

Tellement profitable que cet étudiant a été récompensé de ses efforts en obtenant en mars 2011 le prix Collegium du Pôle Entrepreneurat Etudiant en Auvergne (PEEA), prix doté d'une somme de 1000 €.

Thibault GERMAIN vient d'être récompensé en septembre par le 1<sup>er</sup> prix du concours CRE ACC (Créez Accompagné). Ce prix va lui permettre de bénéficier de soutiens de différents organismes, notamment celui de l'Ordre des Experts Comptables d'Auvergne, co organisateurs de ce concours.



Pour Thibault GERMAIN, c'est l'IFMA qui à travers son équipe pédagogique (personnel enseignant et le CTT pour les essais) et les conférences donnés par des entrepreneurs, qui lui a en grande partie insufflé l'envie de créer son entreprise. Futur double diplômé de l'IFMA et de l'ESC Clermont, cet étudiant a bien sûr pour projet de créer son entreprise et de tester auprès de clients le potentiel commercial de son projet.



- **Directeur de la publication :**  
Pascal Ray
- **Coordination :**  
Marion Côte
- **Photos :**  
IFMA
- **Réalisation :**  
BGC TOSCANE
- **Impression :**  
2500 ex
- **ISSN :**  
1630-4004
- **CPPAP :** 1106 B 05 885
- **Dépôt légal :**  
mars 2009

